

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Repentigny
S'épanouir

**Grands prix Santé et sécurité
du travail**
CNESST
Édition 2019
SPE

**Mérite québécois
de la sécurité civile**
Ministère de la Sécurité publique
Édition 2019
Opération «Orange»

Prix d'excellence
Esri Canada
Édition 2019
Utilisation technologie SIG
pour suivi véhiculaires

Prix Excellence - Distinction
RIMQ
Édition 2019
Livre blanc sur les villes
intelligentes

**Mention d'excellence
en promotion**
Édition 2019
Défi santé

Bons coups municipaux
Semaine des municipalités
Édition 2019
Mes services municipaux

Grands travaux

Reconstruction de la passerelle Brien : les travaux démarrent bientôt!

Les piétons et les cyclistes seront heureux de retrouver au cours de l'été la passerelle Brien, qui longe le pont d'étagement du même nom au-dessus de l'autoroute 40, alors que les travaux démarreront à la fin du mois de mars.

Rappelons qu'au printemps 2018, la passerelle multifonctions qui n'était ouverte que depuis 2017, a été partiellement démolie lorsqu'elle a été percutée par un camion-benne circulant sur l'autoroute 40-E.



Depuis deux ans, la Ville a entrepris de nombreuses démarches pour permettre de retrouver cette installation fonctionnelle dans les meilleurs délais et minimiser les impacts pour les citoyennes et les citoyens. Elle a d'abord entrepris le processus de réclamation auprès des compagnies d'assurances des responsables des dommages encourus. Des travaux d'expertise ont ensuite été menés sur son intégrité structurale en décembre

2018. Enfin, la Ville a procédé à des appels d'offres. Soulignons que les frais de ces travaux ne seront pas assumés par la Ville et ses citoyens, mais ont déjà fait l'objet d'une réclamation d'assurances.

Repentigny, maître d'œuvre du chantier

La reconstruction de la passerelle Brien est un dossier d'une grande complexité, car différentes instances y sont impliquées. En effet, même si la passerelle Brien est la propriété de la Ville, le pont d'étagement et l'autoroute 40 appartiennent au ministère des Transports du Québec (MTQ).

Afin d'accélérer les travaux de reconstruction de la passerelle Brien, la Ville de Repentigny a réclamé et obtenu du MTQ l'autorisation d'agir à titre de maître d'œuvre. Bien que le ministère demeure impliqué dans ce dossier, la Ville assurera la conduite opérationnelle des travaux. Il s'agit d'un gain d'autonomie important en matière d'échéancier et de choix techniques.

«Nous avons tout mis en œuvre pour pouvoir reconstruire rapidement la passerelle, car nous savions à quel point les piétons et cyclistes sont impatients de la retrouver. Bientôt, ils pourront traverser l'A-40 en toute sécurité grâce à ce lien multifonctionnel et nous nous en réjouissons», soulignait Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Étapes du chantier

La passerelle repose sur huit éléments de support. Lors de l'accident en 2018, trois éléments (pilastres) ont été détruits ou endommagés partiellement. Les travaux débiteront par la reconstruction des pilastres et se poursuivront par la



reconstruction d'une partie de la charpente d'acier qui a été détruite.

Enfin, l'ajout de bordures, de garde-corps et la réfection des surfaces en béton viendront achever les travaux. L'ensemble du projet sera réalisé selon les exigences du MTQ pour les travaux d'ouvrage d'art.

Entraves à la circulation

Au chapitre du réseau routier, peu d'impacts sont à prévoir sur le boulevard Brien, puisque les travaux seront réalisés en saillie du pont d'étagement. Toutefois, des fermetures complètes et partielles de l'autoroute et des voies de desserte sont à prévoir ponctuellement, mais de nuit seulement. Des mesures seront alors mises en place pour faciliter les déplacements des citoyens, qui en seront avisés au fur et à mesure de l'évolution du chantier, notamment en consultant la page Info-Travaux au ville.repentigny.qc.ca.

D'ici à ce que la passerelle soit réparée, le trottoir adjacent au pont d'étagement Brien peut être utilisé. Piétons et cyclistes sont aussi invités à utiliser les pistes multifonctionnelles des ponts d'étagement Industriel et de La Rochelle.

Travaux sur Brien, entre de La Fayette et Iberville

Le projet de réfection de la passerelle s'intègre à un vaste chantier visant à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation sur cette importante artère qu'est le boulevard Brien (axe nord-sud), tant pour les automobilistes que les cyclistes et les piétons.

Un nouveau segment de piste multifonctionnelle s'ajoutera au boulevard Brien, de la rue Leclerc à l'entrée de l'aréna. Les amateurs du transport actif auront ainsi accès à un réseau plus complet pour leurs déplacements. La Ville procédera également à la réfection du boulevard Brien, entre le boulevard Iberville et la rue de La Fayette. Ces travaux démarreront au cours de l'été. Les citoyennes et les citoyens seront tenus informés des entraves à la circulation dès le début des travaux.



▲ Le nouveau segment sera à la suite du tronçon construit l'an dernier.

Grands chantiers 2020

L'année 2020 sera porteuse de nombreux grands chantiers sur le territoire. Ce sont 54,6 M\$ qui seront affectés à ces travaux, dont 26,5 M\$ en contributions et en subventions qui viendront diminuer la charge fiscale des contribuables. Ces travaux permettront des déplacements plus faciles et sécuritaires pour les Repentignaises et les Repentignois.

Mentionnons d'abord l'amorce du projet de réfection et d'élargissement du pont Rivest et la construction de la première phase du mur antibruit le long de l'autoroute 40, entre les boulevards de La Rochelle et Brien. En outre, lors d'un sondage conduit en 2018 par la firme Léger Marketing pour connaître l'avis des citoyens face aux travaux routiers, la majorité a indiqué comme priorité le réseau artériel et les rues collectrices. Soucieuse de répondre à ces préoccupations, la Ville prévoit également la réfection de la rue Notre-Dame entre les rues Beauchesne et Valmont, le boulevard Brien entre la rue de La Fayette et le boulevard Iberville ainsi que la rue Saint-Paul (côté ouest) entre les boulevards Pierre-Le Gardeur et Le Bourg-Neuf.



Un Repentigny pour tous

Encore cette année, l'édition du mois de mars du bulletin municipal est l'occasion de célébrer la diversité repentignoise sous toutes ses formes et de rappeler son apport à notre épanouissement collectif.

D'abord, la diversité culturelle, alors que du 21 au 31 mars a lieu la Semaine d'actions contre le racisme. Un événement qui revêt une grande importance chez nous, particulièrement depuis les dernières années lors desquelles Repentigny a connu une importante transformation démographique. Le visage de notre communauté s'est diversifié et reflète maintenant les multiples cultures de nos concitoyennes et de nos concitoyens. À Repentigny, la diversité est une précieuse richesse, un puissant moteur de cohésion sociale et une opportunité de rapprochement et d'ouverture.

La Semaine d'actions contre le racisme nous permet donc de nous rappeler l'importance de prévenir et de combattre l'intolérance. Ensemble, faisons preuve d'ouverture, engageons le dialogue et créons des occasions de rapprochements entre nos différentes cultures.

Voilà notre vision du vivre-ensemble pour que chacun trouve sa place dans un Repentigny ouvert et inclusif.

L'évolution au féminin

Aussi, la diversité féminine, avec la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars, qui nous rappelle le chemin parcouru au fil des décennies. En cette année du 350^e anniversaire de notre ville, je salue les pionnières qui ont bâti notre municipalité. Pensons par exemple à Agathe de Saint-Père, commerçante, exportatrice et mère, qui a énormément participé au développement de Repentigny.

Plus de trois siècles se sont écoulés depuis. Que de chemin parcouru! Aujourd'hui plus que jamais, les femmes se démarquent dans notre communauté. Qu'elles soient femmes de carrière ou femmes de famille ou les deux à la fois, elles sont bien présentes et leur apport est inestimable. Il reste certes des batailles à livrer, mais l'évolution de la condition féminine depuis 350 ans est prometteuse. Je salue donc toutes les femmes et tous les hommes qui se sont engagés dans cette évolution et qui contribuent toujours à l'égalité. Merci de continuer à bâtir, avec nous, un milieu dynamique, inclusif, où toutes et tous peuvent grandir et s'épanouir pleinement.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

AGENDA CULTUREL

Centre d'art Diane-Dufresne

Exposition *Trans-Migrations*, Jean-Paul Daoust et Ginette Trépanier : jusqu'au 24 mai

Résidences d'artistes – Danse Contemporaine
À ceux et celles qui aiment (s') oublier, Antoine Turmine : 13 mars, 13 h

Bigico, Jonathan C. Rousseau, Philippe Meunier, Marie-Ève Tremblay, Mélissandre Tremblay-Bourassa et Ivan Yaworski : 3 avril, 13 h

Exposition *Montre-nous ton talent, ta créativité*, Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec : 21 et 22 mars

Exposition *Peinture en éveil*, Association culturelle en arts de Repentigny : 25 et 26 avril

Dimanches créatifs, *Des bottes et des mots* (bas-relief, dessin et poésie) : 5 avril, 14 h

Concert-double musique et poésie : *La Luce Del Silenzio et Le Fauve Amoureux*, Jean-Paul Daoust et Ginette Trépanier : 18 avril, 19 h

Atelier – Rencontres Trans-Migrations, activités adultes et adolescents avec Ginette Trépanier

Expérimentation du moulage : 4 avril, 14 h

Leonardo Da Vinci, 500 ans après sa mort : 25 avril, 14 h

La vie ordonne de bouger : 2 mai, 14 h

S'exprimer autrement : 16 mai, 14 h

Work in progress : 23 mai, 14 h

Bibliothèque Robert-Lussier

Rencontres d'auteur

Gilles Jobidon : 2 avril, 14 h 30

Éric Dupont : 23 avril, 19 h

Simon Boulerice (pour enfants) : 2 avril, 18 h 45

Histoire (Atelier d'histoire de Repentigny)

Les Seigneuries au temps des Le Gardeur/Saint-Père : 19 mars, 14 h

La toponymie à Repentigny : 16 avril, 14 h

Initiation au numérique

Rechercher sur le Web avec Google : 23 mars, 14 h

Santé

Comprendre l'autisme... pour mieux vivre ensemble (Société de l'autisme) : 24 mars, 19 h

Mon histoire de rétablissement avec la Schizophrénie, Martin Lepage : 26 mars, 14 h

Suivie de *Bibliothèque à livres ouverts*, Le Tournesol : 15 h

Bien manger : pour le meilleur et pour le pire, Stéphanie Côté : 31 mars, 19 h

Démystifier, comprendre et maîtriser les troubles anxieux, Phobies Zéro : 16 avril, 19 h

Horticulture (Société d'horticulture et d'écologie de Repentigny)

Le jardin de ville : tirez le maximum des petites espaces, Marthe Laverdière : 7 avril, 19 h

Centre d'art Diane-Dufresne

Trans-Migrations

Dès le 26 mars, le Centre d'art Diane-Dufresne sera l'hôte de l'exposition *Trans-Migrations* consacrée à deux grands artistes lanadois : Jean-Paul Daoust et Ginette Trépanier. Plus d'une centaine d'œuvres qui conjuguent arts visuels et poésie y seront présentées.

Figure de proue de la poésie au Québec, dans la francophonie et à l'étranger, Jean-Paul Daoust lève le voile sur son parcours littéraire à l'aide d'artefacts tirés de ses archives personnelles. Cette exposition illustre également le travail de l'artiste multidisciplinaire Ginette Trépanier, qui met en scène des créations hybrides souvent saisissantes. Les thèmes abordés dans ses œuvres suscitent des réflexions sur la condition humaine.



Tout au long du parcours, le visiteur découvre une scénographie unique réunissant arts visuels et poésie par le biais de matériaux mixtes, d'installations, de sculptures et de livres d'artistes. La reconstitution d'un studio italien à l'intérieur de la scénographie permettra à Ginette Trépanier de créer sur place et d'animer des rencontres avec les visiteurs. Une exposition à voir jusqu'au 24 mai 2020!

Personnalisation du parvis de l'Espace culturel

Le décompte est commencé

Il ne reste plus que quelques jours aux Repentignaises et aux Repentignois pour réserver une pierre sur le parvis du Théâtre Alphonse-Desjardins et y faire graver leur message personnalisé. La campagne *Gravez votre nom, marquez l'histoire* prend fin le 27 mars, à minuit.

«Le Centre d'art, un théâtre d'été autrefois établi à l'actuel parc Saint-Laurent, était un lieu de rassemblement incontournable pour la communauté repentignoise. Ce lieu tant aimé a connu une fin tragique alors qu'un incendie majeur en a fait ravage. Cela fait plus d'une décennie que nous rêvons de retrouver une installation du genre qui nous fera vibrer et nous rassemblera comme autrefois. Par la campagne de personnalisation du parvis de l'Espace culturel, nous désirons permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'approprier ce lieu

et de s'associer pour toujours au développement culturel de notre ville», explique la mairesse, Chantal Deschamps.

Réservez votre pierre dès maintenant

Les personnes intéressées à réserver une gravure sur pierre, au coût unitaire de 125 \$ (plus taxes), sont invitées à visiter le marquezlhistoire.com. Ce site convivial et facile à utiliser permet de s'informer davantage sur le projet, d'inscrire son

message et de procéder au paiement par carte de crédit ou PayPal.

Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent également se présenter aux bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault ainsi qu'au comptoir du Service des loisirs à l'hôtel de ville.

Les messages personnalisés doivent tenir sur trois lignes. Chaque ligne doit

contenir un maximum de 16 caractères en incluant les espaces.



Faites partie du *Grand Continental*^{MD}, un spectacle d'envergure qui fait éclater les frontières

Danseurs amateurs recherchés

Dans le cadre des célébrations entourant le 350^e anniversaire de Repentigny, Sylvain Émard Danse est à la recherche de 100 danseurs amateurs de tous âges et de tous horizons pour participer au *Grand Continental*^{MD}, un spectacle de danse grandiose mettant en valeur la très réjouissante danse en ligne avec la fluidité et l'expressivité de la danse contemporaine.

Vous aimez danser? C'est à vous que s'adresse ce projet d'envergure coordonné par Diffusion Hector-Charland. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de détenir une expérience en danse, il est recommandé de posséder un bon sens du rythme et de la coordination. D'une durée de 11 semaines, les répétitions culmineront en un spectacle extérieur qui aura lieu sur le parvis du tout nouveau Théâtre Alphonse-Desjardins, les 25 et 26 septembre 2020.



▲ Marie Turgeon, porte-parole du Grand Continental^{MD}. © Jeremy Bobrow

10 ans et plus (une section Jeunesse est toutefois offerte aux enfants de 6 à 12 ans avec un horaire allégé), avoir rempli le formulaire d'inscription, vous présenter à l'une des deux séances de recrutement et être disponible pour la totalité des répétitions, générale et spectacles.

Ne manquez pas cette occasion de passer à l'histoire en participant à ce spectacle mémorable qui marquera à coup sûr l'année du 350^e anniversaire de votre municipalité! Rappelons que les festivités visant à célébrer cette importante commémoration en 2020 sont déployées grâce à la collaboration de précieux partenaires: Desjardins Caisse Pierre-Le Gardeur et Repentigny Chevrolet (partenaires majeurs), ainsi que IGA Crevier, Familiprix, Patrimoine canadien et le gouvernement du Québec (partenaires secondaires).

Information et inscription

Pour obtenir tous les détails du projet et vous inscrire, visitez le ville.repentigny.qc.ca/350e-grand-continental ou composez le 450 589-9198, poste 112.



Créé au Festival TransAmériques en 2009, *Le Grand Continental*^{MD} allie tradition populaire et art contemporain. Ayant fait vibrer Montréal à quatre reprises (en plus de séduire le reste du Canada, le Mexique, les États-Unis, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, le Chili et l'Allemagne), cet événement a jusqu'à maintenant attiré plus de 120 000 spectateurs des deux côtés du Pacifique.



© Robert Etcheverry

Séances de recrutement et admissibilité

Ne manquez pas les séances de recrutement, qui auront lieu le mercredi 22 avril, 19 h, ainsi que le samedi 25 avril, 13 h, à l'Église Notre-Dame-des-Champs, où se tiendront également toutes les répétitions. Pour participer, vous devez être âgé de

Programme de soutien financier aux organismes communautaires

Sept projets porteurs pour la communauté

Le Programme de soutien financier aux organismes communautaires consiste à remettre des subventions ponctuelles aux organismes admissibles souhaitant réaliser un projet bénéfique pour la population repentinoise. Celui-ci doit s'inscrire en cohérence avec les orientations de la Politique de la famille et des aînés.

«Au fil du temps, le visage de la population repentinoise change. Les enjeux économiques, culturels et sociaux auxquels elle est confrontée sont en constante mouvance. Par le biais de ce programme, la Ville reconnaît l'apport essentiel des organismes à l'éventail des services offerts aux citoyens et encourage les initiatives qui contribuent au bien-être de ces derniers», indique la présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, Josée Mailhot.

En 2019, la Ville a remis des montants de 1 000 \$ à 1 500 \$ pour permettre la mise en œuvre de sept projets au bénéfice des Repentinoises et des Repentinois.

Des initiatives à découvrir

Prévenir, sensibiliser et informer

L'Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Québec, secteur des MRC des Moulins et de L'Assomption, ont réuni tous les professionnels de l'audition sous un même toit en avril dernier. Cet événement avait pour objectif de permettre à la population de retrouver à un seul endroit toute l'information nécessaire pour prévenir une perte auditive ou mieux vivre avec cette condition.



▲ Plusieurs spécialistes de l'audition étaient présents lors de l'événement en avril dernier.

Une activité rassembleuse

Le Carrefour Jeunesse Emploi L'Assomption a réalisé le «Challenge Hockey», une activité sportive permettant aux gens âgés de 16 à 36 ans de se retrouver et de vivre une expérience positive.

Contre la violence envers les aînés

Au cours de la dernière année, l'*Avenue, justice alternative* a donné plusieurs formations afin de lutter contre l'intimidation et la maltraitance chez les aînés. Elle a également su tisser des liens avec des acteurs clés du milieu et établir une relation de confiance avec ces derniers.

Le projet «À deux, c'est mieux!»

Le *Tournesol de la Rive-Nord*, un organisme œuvrant auprès de personnes vivant un problème de santé mentale, a aménagé son espace extérieur de manière à permettre à la clientèle de faire de l'exercice et de se retrouver autour de jeux. Ces installations ludiques ont pour objectif d'offrir des occasions de partage entre les utilisateurs.

Briser l'isolement

La mission de la *Popote roulante* est de permettre aux personnes en perte d'autonomie de recevoir, dans le confort de leur foyer, des repas nutritifs et équilibrés à un coût raisonnable. Pour plusieurs, ces visites sont le seul moment de la journée où ils sont en contact avec une autre personne. Afin de briser l'isolement de sa clientèle, la *Popote roulante* a organisé un dîner communautaire.



Un monde à découvrir en musique

SAFIMA a profité de la Semaine des rencontres interculturelles pour inviter la population à découvrir des instruments de musique, à écouter de nouveaux airs et à ouvrir un dialogue avec des musiciens de diverses origines lors de son exposition, où les photographies étaient à l'honneur, «Traditions musicales du monde». Un atelier de oud, un instrument arabe, était présenté dans le cadre de l'exposition.

Offrir l'autonomie par la lecture

L'*Univers des mots* est un organisme qui vient en aide aux personnes analphabètes en leur offrant des ateliers de français dans ses locaux. Afin de rejoindre sa clientèle plus facilement, l'organisme se déplace maintenant pour aller à la rencontre des gens dans les organismes qu'ils fréquentent, dont SAFIMA et Inter-Femmes.

Travaux

Réfection de la rue Notre-Dame Est entre Beaufort et Valmont

La Ville poursuivra à compter de la fin avril le chantier routier de la rue Notre-Dame, cette fois sur un segment dans l'est de la Ville, soit entre les rues Beaufort et Valmont. Les travaux comportent la réfection complète des infrastructures (aqueduc, égouts, pavage, bordures, trottoir et éclairage), l'implantation d'une piste multifonctionnelle du côté nord, de même que la réfection d'un poste de pompage. D'une durée d'environ six mois, les travaux devraient s'achever à la fin de l'été.

Le Grand Chantier de remise à neuf de la rue Notre-Dame a débuté en 2013 et devrait se terminer en 2026. Le projet a pour objectif de remettre à neuf les infrastructures municipales ainsi que d'améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements sur cette artère. Le projet bénéficie d'une aide financière en provenance du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Circulation locale et accès aux commerces

Les commerces demeureront accessibles selon les heures régulières. Des panneaux sur le chantier permettront d'informer les automobilistes. Les usagers pourront aussi consulter la page Info-Travaux au ville.repentigny.qc.ca afin d'être informés en temps réel des entraves à la circulation lors du déroulement des travaux.



Du 1^{er} au 30 avril

Le Défi Santé à Repentigny

La Ville prend part au Défi Santé et invite les citoyens à se joindre à elle! Du 1^{er} au 30 avril, de nombreuses activités gratuites seront proposées pour bouger et favoriser le développement de saines habitudes de vie. En tout, c'est près de 200 occasions de bouger qui sont offertes.

Pas besoin d'être un athlète pour relever le défi

Le Défi Santé s'adresse à toutes les personnes intéressées à prendre soin d'elles. Il ne vise pas la performance, mais invite plutôt à poser quotidiennement des gestes simples et accessibles qui favoriseront une meilleure santé physique et mentale. La programmation du Défi Santé vous permet de faire l'essai de nouveaux sports, de découvrir l'offre de service de nos centres et des organismes repentignois et d'assister à des conférences sur l'alimentation ainsi que sur l'entraînement.

Programmation du Défi Santé 2020

31 MARS (MARDI)

19 h/ **Conférence Bien manger : pour le meilleur et le plaisir** (adultes), BRL*

1^{er} AVRIL (MERCREDI)

6 h/ **Bain libre** (adultes, aînés), CAJD
12 h 45/ **Patin libre** (tous), AR
18 h 30/ **Karaté** (dès 4 ans), CKK
20 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD

2 AVRIL (JEUDI)

6 h/ **Bain libre** (0-5 ans, adultes, aînés), CAJD
11 h/ **Bain libre** (aînés), CAJD
16 h 30/ **Patin libre** (tous), AR
18 h 30/ **Arts matiaux mixtes** (dès 7 ans), AHM
18 h 30/ **Karaté** (tous), CKSR
21 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD

3 AVRIL (VENDREDI)

6 h/ **Bain libre** (0-5 ans, adultes, aînés), CAJD
9 h 30/ **Contes et peluche** (0 à 18 mois), BEA*
16 h/ **Patin libre** (tous), AR

4 AVRIL (SAMEDI)

9 h 30/ **Mini-ninja** (3 à 6 ans), AHM
9 h 30/ **Zumba** (ados, adultes, aînés), CAJD
10 h/ **Karaté** (dès 4 ans), CKK
19 h/ **Bain libre** (famille), CAJD

5 AVRIL (DIMANCHE)

8 h 45/ **Karaté** (tous), CKS
9 h/ **Badminton libre** (tous), EBN
9 h/ **Baseball** (4 à 6 ans, le parent doit être présent), BCL
9 h/ **Tennis supervisé** (tous), ATM
13 h/ **Badminton libre** (tous), EBN
14 h/ **Bain libre** (famille), CAJD
18 h 15/ **Patin libre** (tous), AR
18 h 30/ **Ultimate frisbee** (ados), FUL
20 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD
20 h/ **Ultimate frisbee** (adultes), FUL

6 AVRIL (LUNDI)

6 h/ **Bain libre** (0-5 ans, adultes, aînés), CAJD
11 h/ **Trio cardio** (60 ans et plus), CCLV**
13 h/ **Flexiforce** (60 ans et plus), CCLV**
13 h/ **Pilates 2** (adultes), CCLV**
13 h/ **Tai-chi débutant** (adultes), CCLV**
14 h 15/ **Tai-chi intermédiaire** (adultes), CCLV**
14 h 30/ **Patin libre** (tous), AR
14 h 30/ **Plates 1** (adultes), CCLV**
17 h/ **Patin libre** (tous), AG
18 h/ **Tonus express** (adultes), CCLV**
18 h 30/ **Mini-ninja** (3 à 6 ans), AHM
18 h 45/ **Viniyoga** (adultes), CCLV**
19 h/ **Cardio musculation** (adultes), CCLV**
20 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD
20 h/ **Intensité au max** (adultes), CCLV**

7 AVRIL (MARDI)

6 h/ **Bain libre** (adultes, aînés), CAJD
9 h 15/ **Le workout** (adultes), CCLV**
9 h 30/ **Randonnée pédestre** (famille, aînés), CMIL
10 h/ **Yogalates** (adultes), CCLV**
10 h 30/ **Stretching sur chaise** (adultes), CCLV**
11 h/ **Bain libre** (aînés), CAJD
13 h/ **Yoga 2** (adultes), CCLV**
14 h 30/ **Yoga 1** (adultes), CCLV**
16 h 45/ **Patin libre** (tous), AR
17 h 15/ **Fusion** (adultes), CCLV**
18 h 30/ **Karaté** (dès 4 ans), CKK
18 h 30/ **Karaté** (tous), CKS
18 h 30/ **Pilates** (adultes), CCLV**
18 h 30/ **Tennis de table libre** (8 ans et plus, prêt de matériel), CTTT
19 h/ **Conférence Le jardin de ville : tirer le maximum des petits espaces** (adultes), BRL*
19 h 30/ **Badminton** (adultes), CBR
19 h 45/ **Zumba** (adultes), CCLV**
21 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD

8 AVRIL (MERCREDI)

6 h/ **Bain libre** (0-5 ans, adultes, aînés), CAJD
9 h/ **Corps en mouvement** (adultes), CCLV**
10 h 30/ **Stretching en mouvement** (adultes), CCLV**
12 h 45/ **Patin libre** (tous), AR
18 h/ **Zumba** (adultes), CCLV**
18 h 30/ **Karaté** (dès 4 ans), CKK
18 h 30/ **Zumba** (ados, adultes, aînés), CAJD
19 h/ **Djamboola** (adultes), CCLV**
19 h 30/ **Zumba** (ados, adultes, aînés), CAJD
20 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD
20 h/ **Intensité au max** (adultes), CCLV**

9 AVRIL (JEUDI)

6 h/ **Bain libre** (adultes, aînés), CAJD
9 h/ **Yoga mieux-être** (adultes), CCLV**
9 h 30/ **Randonnées pédestre** (famille, aînés), CMIL
10 h 15/ **Zumba toning** (adultes), CCLV**
10 h 30/ **Yoga mieux-être** (50 ans et plus), CCLV**
11 h/ **Bain libre** (aînés), CAJD
11 h 45/ **Zumba** (50 ans et plus), CCLV**
13 h/ **Yoga tune up** (adultes), CCLV**
14 h/ **Yoga balles** (adultes), CCLV**
16 h 30/ **Patin libre** (tous), AR
16 h 45/ **Yoga tune up** (adultes), CCLV**
17 h 15/ **Yoga hatha** (adultes), CCLV**
17 h 45/ **Yoga balles** (adultes), CCLV**
18 h 30/ **Arts martiaux mixtes** (dès 7 ans), AHM
18 h 30/ **Karaté** (tous), CKS
18 h 30/ **Pilates** (adultes), CCLV**
18 h 45/ **1-2-3 go!** (adultes), CCLV**
18 h 45/ **Heure du conte en pyjama** (3 ans et plus), BRL*
19 h/ **Conférence Vélo en milieu urbain** (ados, adultes, aînés), HDV*
19 h/ **Strong 30** (adultes), CCLV**
19 h 45/ **Zumba** (adultes), CCLV**
21 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD

10 AVRIL (VENDREDI)

6 h/ **Bain libre** (0-5 ans, adultes, aînés), CAJD
9 h/ **Étirements restaurateurs** (adultes), CCLV**
9 h 30/ **Initiation au soccer** (6 ans et moins), CSR
10 h 30/ **Viniyoga** (adultes), CCLV**
11 h/ **Trio cardio** (60 ans et plus), CCLV**

11 AVRIL (SAMEDI)

9 h/ **Cadio musculation** (adultes), CCLV**
9 h 30/ **Mini-ninja** (3 à 6 ans), AHM
10 h 15/ **Zumba** (adultes), CCLV**
12 h 30/ **Yoga hatha** (adultes), CCLV**
13 h 30/ **Patin libre** (tous), AG
19 h/ **Bain libre** (famille), CAJD

12 AVRIL (DIMANCHE)

8 h 45/ **Karaté** (tous), CKS
14 h/ **Bain libre** (famille), CAJD
14 h/ **Patin libre** (tous), AG
20 h/ **Bain libre** (ados, adultes, aînés), CAJD

13 AVRIL (LUNDI)

8 h 45/ **Conditionnement physique** (aînés), CAJD
9 h/ **Badminton et pickleball libre** (tous, matériel non fourni), CSGT
14 h/ **Conditionnement physique** (adultes, aînés), CAJD
18 h 30/ **Mini-ninja** (3 à 6 ans), AHM
19 h/ **Conditionnement physique** (ados, adultes), CAJD
19 h/ **Zumba** (ados, adultes, aînés), CAJD



Légende

AG : Aréna de Le Gardeur
AHM: Association Hokano Mikata (École Louis-Fréchette)
AR : Aréna de Repentigny
ATM : Académie Tennis Momentum (Centre récréatif de Repentigny)
BCL : Baseball Charlemagne-Le Gardeur (École Jean-Duceppe)
BEA : Bibliothèque Edmond-Archambault
BRL : Bibliothèque Robert-Lussier
CCLA : Club de course Les Aspirants (École Jean-Baptiste-Meilleur, piste d'athlétisme)

CRR : Centre récréatif de Repentigny
CSR : Club Soccer Repentigny (Centre récréatif de Repentigny)
CAJD : Centre aquatique Jacques-Dupuis
CBR : Club de badminton de Repentigny (École le Bourg-Neuf)
CCLV : Centre communautaire Laurent-Venne
CKSR : Club de karaté Shotokan de Repentigny (École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur)
CKK : Club de karaté Kebeckan (École Tournesol)
CMIL : Club des marcheurs de l'Île Lebel

CSGT : Complexe sportif Gilles-Tremblay
CTTT : Club de tennis de table TOPS (Centre récréatif de Repentigny)
EBN : École le Bourg-Neuf
FUL : Frisbee Ultime Lanaudière (École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur)
HDV : Hôtel de ville (salle du conseil)

* Inscriptions en ligne ou au comptoir de prêt des bibliothèques.
** Réservation requise auprès du Centre communautaire Laurent-Venne au 450 657-4877.



14 AVRIL (MARDI)

9 h 30/ Randonnée pédestre (famille, aînés), CMIL
 11 h 15/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Karaté (dès 4 ans), CKK
 18 h 30/ Karaté (tous), CKS
 18 h 30/ Tennis de table libre (tous, prêt de matériel), CTTT
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD
 19 h 30/ Badminton (adultes), CBR

15 AVRIL (MERCREDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (aînés), CAJD
 14 h/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Karaté (dès 4 ans), CKK
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD

16 AVRIL (JEUDI)

9 h 30/ Randonnée pédestre (famille, aînés), CMIL
 11 h 15/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Arts martiaux mixtes (dès 7 ans), AHM
 18 h 30/ Karaté (tous), CKS
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD
 19 h/ Conférence Démystifier, comprendre et maîtriser les troubles anxieux (adultes), BRL*

17 AVRIL (VENDREDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (aînés), CAJD
 10 h/ Toup'tits matins (18 à 36 mois), BRL*

18 AVRIL (SAMEDI)

9 h 30/ Mini-ninja (3 à 6 ans), AHM
 10 h/ Karaté (dès 4 ans), CKK

19 AVRIL (DIMANCHE)

8 h 45/ Karaté (tous), CKS
 9 h/ Matinée active (tous), CRR
 14 h/ Contes thématiques – Dimanche bougeotte (4 ans et plus), BRL*

20 AVRIL (LUNDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (aînés), CAJD
 14 h/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 15/ Course à pied (ados, adultes, aînés), CCLA
 18 h 30/ Mini-ninja (3 à 6 ans), AHM
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD

Rendez-vous actif Défi Santé

Pour terminer votre Défi Santé du bon pied, participez au *Rendez-vous actif Défi Santé* le 3 mai, à 10 h 30, au parc de l'Île-Lebel. Cet entraînement extérieur, proposé en collaboration avec Cardio Plein Air, s'adresse aux personnes de tous âges. Grâce aux programmes de niveaux modéré, intermédiaire et avancé qui seront offerts en simultané, tous les participants seront comblés. Voilà une belle activité à faire en famille et entre amis!



21 AVRIL (MARDI)

9 h 30/ Randonnée pédestre (famille, aînés), CMIL
 11 h 15/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Karaté (tous), CKS
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD
 19 h 30/ Badminton (adultes), CBR
 19 h 30/ Zumba (ados, adultes, aînés), CAJD

22 AVRIL (MERCREDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (aînés), CAJD
 14 h/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Karaté (dès 4 ans), CKK
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD

23 AVRIL (JEUDI)

9 h 30/ Randonnée pédestre (famille, aînés), CMIL
 11 h 15/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Arts martiaux mixtes (tous), AHM
 18 h 30/ Karaté (tous), CKS
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD

24 AVRIL (VENDREDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (aînés), CAJD
 10 h/ Club du rat Biboché (3 à 5 ans), BRL

25 AVRIL (SAMEDI)

9 h 30/ Mini-ninja (3 à 6 ans), AHM
 10 h/ Karaté (dès 4 ans), CKK
 18 h/ Tennis libre (tous, 1 heure max./personne), CRR

26 AVRIL (DIMANCHE)

8 h 45/ Karaté (tous), CKS
 9 h/ Tennis libre (tous, 1 heure max./personne), CRR
 14 h/ Ciné-doudou (4 à 6 ans), BRL

27 AVRIL (LUNDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (aînés), CAJD
 14 h/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 15/ Course à pied (ados, adultes, aînés), CCLA
 18 h 30/ Mini-ninja (3 à 6 ans), AHM
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD

28 AVRIL (MARDI)

9 h 30/ Randonnée pédestre (famille, aînés), CMIL
 11 h 15/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Karaté (dès 4 ans), CKK
 18 h 30/ Karaté (tous), CKS
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD

29 AVRIL (MERCREDI)

8 h 45/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 14 h/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 18 h 30/ Karaté (dès 4 ans), CKK
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD
 19 h 30/ Badminton (adultes), CBR

30 AVRIL (JEUDI)

18 h 30/ Arts martiaux mixtes (tous), AHM
 18 h 30/ Karaté (tous), CKS
 18 h 45/ Conte-Odorama (4 à 12 ans), BRL
 11 h 15/ Conditionnement physique (adultes, aînés), CAJD
 19 h/ Conditionnement physique (ados, adultes), CAJD
 19 h 30/ Randonnée pédestre (famille, aînés), CMIL

Rampe de mise à l'eau au parc Saint-Laurent

Le temps est venu de vous procurer votre permis

La Ville tient à rappeler aux propriétaires d'une embarcation nautique que le permis d'utilisation de la rampe de mise à l'eau est obligatoire. Il donne droit à la descente de l'embarcation et à l'accès au stationnement du véhicule incluant la remorque.

Procurez-vous votre permis dès maintenant

Le permis saisonnier (résident et non-résident) est disponible à l'hôtel de ville, au comptoir du Service des loisirs, au 435, boulevard Iberville, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30; le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h.



Le permis journalier, réservé aux résidents repentinois, est disponible en semaine au comptoir du Service des loisirs ainsi que les samedis et dimanches, directement sur place, à la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent.

Pour bénéficier du tarif résident, les Repentinois devront présenter les documents suivants :

- preuve de résidence;
- permis de conduire de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- certificat d'immatriculation du véhicule;
- certificat d'immatriculation de la remorque;
- immatriculation ou permis d'embarcation de plaisance du Bureau d'immatriculation des bâtiments du Canada au nom du demandeur du permis d'utilisation de la rampe de mise à l'eau.

Les non-résidents devront présenter les mêmes documents à l'exception de la preuve de résidence.

Tarification

Dans le but de favoriser l'accès à ce service tout en privilégiant l'application du principe de l'utilisateur-payeur, une tarification a été mise en place. Les résidents utilisateurs doivent détenir un permis, saisonnier ou journalier, pour profiter de ces installations nautiques.

	Permis saisonnier 7 jours	Permis saisonnier 4 jours - lundi au jeudi seulement	Permis journalier
Résident	100 \$	60 \$	20 \$
Non-résident	500 \$	60 \$	-----

Pour connaître tous les détails reliés à la tarification et à la réglementation, consultez le ville.repentigny.qc.ca.

Information : 450 470-3400 ou loisirs@ville.repentigny.qc.ca



Du 26 avril au 3 mai au Centre d'art Diane-Dufresne

Le Festival Petits bonheurs est de retour

Du 26 avril au 3 mai 2020, les Villes de Repentigny et de L'Assomption, en collaboration avec le Théâtre Hector-Charland, s'unissent pour présenter *Le Festival Petits bonheurs Repentigny-L'Assomption*. Ce rendez-vous culturel unique est une occasion inoubliable d'initier les tout-petits à la culture et aux différentes disciplines artistiques.

Les enfants de 0 à 6 ans adoreront les activités proposées dans le cadre de ce rendez-vous culturel. Spectacles, ateliers d'art et de danse, contes et musique, tout y est pour stimuler la créativité et faire naître l'étincelle artistique dans leurs yeux! Voici un aperçu de la programmation repentignoise.



CINÉ-DOUDOU

Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM)

26 avril, 14 h à 15 h

Bibliothèque Robert-Lussier

En pyjama, vous êtes invités à visionner des films amusants. Les toutous et les doudous sont les bienvenus. 4 à 6 ans. Enfant accompagné d'un parent. Gratuit.

DANSE ET MOUVEMENT

L'Escouade Sursaut

26 avril, 9 h à 9 h 45 et 10 h à 10 h 45

Bibliothèque Robert-Lussier

27 avril, 9 h à 9 h 45 et 10 h à 10 h 45

Centre d'art Diane-Dufresne

Vos enfants ont la bougeotte? Quoi de mieux qu'une activité pour se dégourdir les jambes, créer et s'exprimer! 2 à 6 ans.

5 \$/enfant. Gratuit pour le parent accompagnateur.

VOGUE, VOGUE, PETIT BATEAU!

Centre d'art Diane-Dufresne

28 avril, 10 h à 10 h 45

Les petits matelots seront heureux de fabriquer un bateau en papier pour s'amuser dans le bain, dans la pataugeoire ou dans la mer. À l'abordage! 2 à 6 ans.

5 \$/enfant. Gratuit pour le parent accompagnateur.

VOYAGE EN MUSIQUE AU PAYS D'OZ

Théâtre Advienne que pourra



29 avril et 1^{er} mai, 9 h 30 à 10 h 15

Centre d'art Diane-Dufresne

Cet atelier musical s'inspire de l'univers des différents personnages au cœur du Magicien d'Oz, conte poétique écrit par Lyman Frank Baum. 4 à 6 ans.

5 \$/enfant. Gratuit pour le parent accompagnateur.

© Mélanie Baillargé

ODORAMA

Cabane Théâtre

30 avril, 18 h 45 à 19 h 30

Bibliothèque Robert-Lussier

Les muffins tout juste sortis du four éveillent leurs sens? Ils aimeront ce voyage sensoriel; une expérience à voir et à entendre! 5 ans et plus. Enfant accompagné d'un parent. Gratuit.

CONTES ET PELUCHES

1^{er} mai, 9 h 30 à 10 h

Bibliothèque Edmond-Archambault

Comptine, jeux de doigts, bougeotte, le tout accompagné de livres adaptés pour les poupons. 0 à 18 mois. Enfant accompagné d'un parent. Gratuit.

LE VOYAGE! UNE VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION

Patrick Beauchemin, comédien, fantaisiste

1^{er} mai, 18 h 30 à 19 h

Centre d'art Diane-Dufresne

Vos enfants aiment l'aventure? Venez rencontrer un agent de voyage excentrique et partez à la découverte de l'exposition *Trans-Migrations*. Embarquement immédiat! 3 à 6 ans.

Gratuit. Enfant accompagné d'un parent.



MA PETITE BOULE D'AMOUR

Théâtre Bouches Décousées

2 mai, 10 h à 10 h 35

Centre d'art Diane-Dufresne

Un spectacle sur mesure qui fera le bonheur de vos enfants. Un gros ours mal léché s'ennuie dans sa tanière depuis que son amoureux est partie. Une nuit, dans un rêve, il entend l'appel d'un petit ours qui cherche désespérément un papa pour l'aimer et prendre soin de lui. 3 à 6 ans. Enfant accompagné d'un parent.

9 \$/personne.



© Carol-Anne Pedneault, 2019



TABLEAUX MUSIQUE

Le Moulin à Musique

3 mai, 10 h à 10 h 40

Centre d'art Diane-Dufresne

Un spectacle tout en douceur qui viendra nourrir l'imaginaire des tout-petits. Tableaux Musique est un voyage qui se tisse en suspension entre le rêve et la réalité, entre les sons et les images. 18 mois à 5 ans. Enfant accompagné d'un parent.

9 \$/personne

Inscription au comptoir du Centre d'art Diane-Dufresne ou au ville.repentigny.qc.ca sous l'onglet «Inscription loisirs». Découvrez l'ensemble de la programmation au petitsbonheurs.ca et la programmation repentignoise sur notre site Internet.

Logements d'appoint

Une réglementation assouplie

La Ville a procédé à la révision et à l'assouplissement des dispositions existantes au règlement d'urbanisme concernant l'aménagement de logements d'appoint, afin de répondre à la demande citoyenne et à l'évolution du marché.

Assouplissement des règles

« En 2018, le conseil municipal a reçu des demandes citoyennes pour réviser ses dispositions entourant les logements d'appoint afin qu'elles soient plus permissives, notamment pour leur aménagement au sous-sol. Nous sommes confiants que cette réglementation assouplie répondra favorablement aux besoins des Repentignois et des Repentignaises », indique Mme Deschamps.

Les nouvelles dispositions autorisent dorénavant les propriétaires de résidences unifamiliales à aménager un logement d'appoint dans leur résidence à tous les étages, dans l'ensemble du territoire, à l'exclusion de certaines zones.

Rappelons que depuis pratiquement 20 ans, la Ville n'autorisait l'aménagement de ces logements qu'au rez-de-chaussée, ce qui nécessitait des superficies de plancher importantes. À ce moment, la majorité des villes régissant cet usage complémentaire avaient sensiblement les mêmes dispositions.

Afin de rendre plus accessible l'aménagement d'un logement d'appoint, la Ville a entre autres réduit la superficie minimale de plancher du logement de 50 m² à 35 m². Elle a aussi augmenté la superficie maximale du logement de 30 % à 40 % par rapport à la superficie totale de l'habitation.

Ces dispositions cadrent avec les objectifs de la stratégie de développement, de la Politique de la famille et des aînés et du plan d'urbanisme. En effet, la Ville a atteint sa pleine maturité en matière d'habitation. L'assouplissement de la réglementation pour les logements d'appoint permettra de répondre à un besoin, tout en créant de nouvelles unités d'habitations à même le parc immobilier existant.

Les propriétaires désirant procéder à des travaux pour aménager un logement d'appoint pourront bénéficier d'un nouveau service d'accompagnement, tant en amont que durant les travaux.

Amnistie pour logements non conformes

Depuis la mise en application des premières dispositions relatives au logement d'appoint, au début des années 2000, de nombreux propriétaires ont aménagés de tels logements. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, les propriétaires de logements existants avant 2020, peu importe leur conformité, bénéficient à présent d'un droit acquis. Toutefois, il ne sera pas possible d'agrandir ces logements et le règlement de prévention incendies demeure applicable.

Pour se prévaloir de leur droit acquis, les citoyennes et citoyens doivent communiquer avec le Service de l'urbanisme et du développement durable, au 450 470-3840. Pour connaître l'ensemble des nouvelles dispositions relatives aux logements d'appoint et en savoir plus sur le service d'accompagnement, consultez sur le web les règlements d'urbanisme, dans « Vie Citoyenne/règlements municipaux ».

Il est temps de changer les piles de vos avertisseurs de fumée

Chaque année, le changement d'heure est un moment tout indiqué pour vérifier et changer au besoin les piles de vos avertisseurs de fumée.

Rappelons que chaque étage de votre résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel. En cas d'incendie, c'est ce qui vous permettra de sortir rapidement avant que la fumée ne se propage.

Dans le cas d'un avertisseur de fumée standard, remplacez simplement la pile par une neuve. Si vous possédez un avertisseur de fumée au lithium ou électrique, appuyez sur le bouton afin de vérifier son bon fonctionnement.

L'avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. S'il n'y a pas de date, ne prenez aucun risque et remplacez-le dès maintenant par un avertisseur de fumée à pile au lithium ou électrique avec une pile de secours intégrée.

Conseils pour les propriétaires d'un foyer Entreposez conformément les cendres chaudes

Chaque hiver, de nombreux incendies de bâtiments sont causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Pour éviter que ça ne vous arrive, videz régulièrement les cendres de

votre foyer dans un contenant métallique muni d'un couvercle métallique. Placez ce contenant à l'extérieur, à une distance minimale d'un mètre de tout obstacle (mur, garage, cabanon, haie de cèdres, etc.)

De plus, il est préférable de conserver les cendres dans ce contenant toute la saison hivernale et de les transvider dans votre bac brun au printemps seulement. En tout temps, les cendres chaudes doivent demeurer au minimum sept jours dans un contenant métallique avant d'être jetées.

Les cendres chaudes ne peuvent être conservées à l'intérieur du garage ou de la maison, puisqu'elles dégagent du monoxyde de carbone, un gaz toxique.

Pensez à ramoner votre cheminée

Le printemps est un bon moment pour procéder au ramonage de votre cheminée.

Le ramonage de la cheminée et de l'appareil de chauffage au bois peut être effectué par le propriétaire, le locataire ou une entreprise spécialisée. Afin d'éliminer les traces de créosote et ainsi réduire les risques d'incendie, il est important de brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate, de nettoyer chacune de ses composantes, de procéder à l'ajustement des pièces et de vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil.



Petit geste, gros bon sens!



Pour que rien ne parte en fumée, vérifiez vos avertisseurs deux fois par année.



Rouler gratuitement en voiture électrique, ça vous dit ?

Il y a quelque temps que la campagne « Petit geste, gros bon sens! » bat son plein! Chaque mois, la Ville met en lumière un geste de civisme, de bon voisinage ou de sécurité qui a un grand impact sur la collectivité.

En consultant les 18 bons comportements ciblés par la Ville au petitgeste.com, vous courez la chance de remporter une location de 18 mois du Ford Escape hybride rechargeable 2020 offert par Venne Ford!

Un finaliste est sélectionné chaque mois jusqu'au tirage prévu en décembre 2020.



Pompiers et policiers

Remise de 22 000 \$ au Club des petits déjeuners

Le 25 janvier dernier avait lieu la quatrième édition de la Classique hivernale des pompiers et des policiers de Repentigny. Des centaines de visiteurs ont pris part aux festivités et se sont unis pour soutenir le Club des petits déjeuners – région de Lanaudière.

Pour l'édition 2020, les organisateurs ont remis un chèque de 22 165 \$ à l'organisme. En trois ans, ce sont plus de 42 000 \$ qui ont été amassés pour permettre aux enfants de la région de commencer leur journée d'école par un petit déjeuner nutritif.

◀ Sur la photo, plusieurs représentants du Club des petits déjeuners – région de Lanaudière, de même que les organisateurs de la Classique hivernale et quelques représentants des Services de police et de prévention et lutte contre les incendies.

Environnement

Pesticides : connaissez-vous le nouveau règlement ?

Ce printemps, avant de vous lancer dans l'entretien des platebandes et de la pelouse, assurez-vous de bien connaître le règlement n° 515 sur l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais à Repentigny, adopté afin de protéger la santé de la population de son environnement et des pollinisateurs.

De manière générale, il est interdit de procéder ou de laisser procéder à l'application extérieure de pesticides sur le territoire, sauf s'il s'agit :

- de pesticides à faible impact, biopesticides, engrais ou suppléments ;
- de produits destinés au traitement de l'eau potable, des piscines, des étangs décoratifs, au traitement du bois et des bassins artificiels en vase clos ;
- d'insectifuges pour les humains et les animaux ;
- ou dans le cas d'une infestation lorsque toutes autres alternatives s'avèrent inadéquates.

Nouveauté 2020 pour le citoyen

Désormais, tout propriétaire ou occupant d'un immeuble devant

faire appliquer un pesticide, autre qu'un pesticide à faible impact, doit obtenir un permis temporaire disponible sans frais au comptoir de l'Urbanisme et du développement durable de l'hôtel de ville.



Il doit également afficher le permis temporaire dans une fenêtre en façade de sa propriété avant 16 h, la journée précédant l'application du pesticide et aviser le voisinage au moins 24 h avant.

D'autres pistes de solution

Avant de conclure que l'usage d'un pesticide s'impose, prenez le temps de consulter les trucs pour une pelouse saine sur le site Web de la Ville, dans la section « Vie citoyenne/Environnement/Pesticides et engrais/Pelouse écologique ».

De plus, vous pourrez en apprendre davantage sur les pesticides et la manière de lutter contre les vers blancs lors de la conférence gratuite du 7 mai prochain, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Entrepreneurs : enregistrement annuel d'ici le 1^{er} avril

Les entrepreneurs qui souhaitent procéder à l'application de tous types de pesticides, d'agents de lutte biologique, d'engrais ou de suppléments pour le compte d'autrui doivent détenir un certificat d'enregistrement annuel et identifier chaque véhicule utilisé pour ce type de travaux à l'aide d'une vignette.

Pour ce faire, les entrepreneurs doivent remplir le formulaire disponible sur le site Web de la Ville et le transmettre au Service d'urbanisme et du développement durable avant le 1^{er} avril.

Propriétaires et entrepreneurs trouveront tous les détails du règlement n° 515, les formulaires requis et un modèle d'affichette sur le site Web à ville.repentigny.qc.ca/pesticides.

Dates à retenir

Frênes : jusqu'au 1^{er} octobre

Afin de limiter la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire, il est interdit de procéder à l'élagage ou à l'abattage des frênes morts ou dont 30 % des branches sont atteintes par l'agrile du frêne, du 15 mars au 1^{er} octobre. Si vous êtes dans l'obligation d'abattre un frêne pendant cette période, assurez-vous de déplacer les résidus seulement qu'à compter du 1^{er} octobre.

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/agrile ou composez le 450 470-3840.

Écoparcs : prolongement des heures d'ouverture

Les écoparcs de Repentigny et de la MRC de L'Assomption entrent en mode estival. Les heures d'ouverture sont ainsi prolongées entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

Les écoparcs permettent de se départir de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), de produits électroniques, de matériaux secs, ou de toute matière ne pouvant être valorisée ou jetée aux déchets. Les surplus de matières recyclables et de résidus verts y sont également acceptés. Les pneus et les résidus domestiques dangereux (RDD) sont uniquement autorisés à l'écoparc de la MRC de L'Assomption. Gratuit pour les citoyens de Repentigny. Preuve de résidence exigée.

Pour connaître les adresses et heures d'ouverture des écoparcs, consultez le site Web sous l'onglet « Vie citoyenne ».



Nouveau point de dépôt pour les produits électroniques

La Société Saint-Vincent-de-Paul est maintenant un point de collecte officiel pour les résidus électroniques tels que les téléviseurs de tous formats, ordinateurs, imprimantes, systèmes audio et vidéo ou appareils cellulaires. Il s'agit du seul point de dépôt couvrant à la fois les secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel à Repentigny. Cela vient donc bonifier l'offre des points de dépôt sur le territoire qui compte, entre autres, les deux écoparcs de la MRC de L'Assomption.

La Société Saint-Vincent-de-Paul redonnera une nouvelle vie à vos appareils, qui sont classés en deux catégories : fonctionnels et ne comportant pas de données confidentielles, non fonctionnels ou comportant des données confidentielles. Les premiers seront mis à la revente, permettant de financer la mission de l'organisme. Les seconds seront traités de façon sécuritaire, afin de protéger à la fois vos données confidentielles et l'environnement. Ce projet a vu le jour grâce à un partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-QC).

Rendez-vous au 575, rue Leclerc, à Repentigny, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45, les vendredis et samedis de 8 h à 15 h 45 et le dimanche de 10 h à 15 h 45. Ouvert à tous, aucune preuve de résidence exigée.

Pour plus de détails, visitez le lesseruariens.com ou posez vos questions sur la page Facebook de l'organisme : facebook.com/ssvrepentigny

Le 22 avril, c'est la fin des sacs de plastique!

Le Jour de la Terre, le 22 avril prochain, marquera le bannissement des sacs en plastique à usage unique dans tous les commerces des Villes de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, l'Épiphanie et Saint-Sulpice. Les municipalités de la MRC L'Assomption unissent leurs efforts à plusieurs autres villes du Québec afin de diminuer leur impact sur l'environnement en encourageant l'adoption de comportements responsables. Un règlement sera adopté par chacune des Villes et s'appliquera à tous les commerces de détail et de restauration situés sur le territoire.

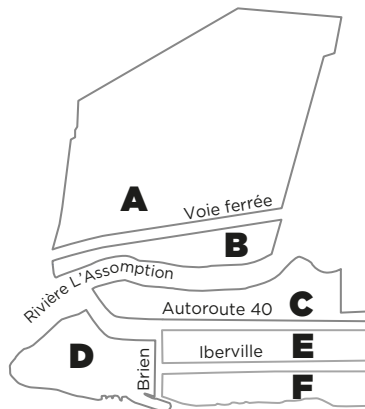
Une campagne d'information commune sera déployée sur l'ensemble du territoire de la MRC au cours des prochains mois afin de faciliter la transition pour tous les résidents et commerçants.

Pour plus de détails, consultez le site Web de la Ville ou communiquez avec la ligne Info-Environnement.

Collecte des matières organiques hebdomadaire

A/B : à partir du 14 avril | C/D/E/F : à partir du 15 avril

Entre la mi-avril et la mi-novembre, la collecte des matières organiques avec le bac brun est offerte toutes les semaines. Cette fréquence hebdomadaire tient compte de l'ajout des résidus verts dans le bac brun et permet de limiter les nuisances liées à la saison chaude.



Collecte des matières organiques – surplus acceptés

A/B : 28 avril et 26 mai | Secteurs C/D/E/F : 29 avril et 27 mai

Les collectes avec surplus sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité. Les surplus sont acceptés en quantité illimitée. Pour en savoir plus sur les contenants acceptés et les dates de collectes, visitez la section Collectes du site de la Ville, sous l'onglet « Vie citoyenne/collectes et écoparcs ».

Surplus acceptés



Conférence : Le vélo comme mode de déplacement – trucs et conseils

Jeudi 9 avril, 19 h, hôtel de ville

Se déplacer à vélo en zone urbaine : sain, agréable et pas sorcier du tout! Assistez à cette conférence pour démystifier la pratique du vélo et faire le plein de trucs et conseils pour rouler de façon sécuritaire et confortable, avec le bon équipement. La conférencière, Audrey Coutu de Loisir et Sport Lanaudière, vous apprendra aussi quoi faire pour éviter le vol de vélo.

Gratuit. Aucune inscription requise.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 avril 2020, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression Numérix Inc.
Postes Canada
36 000 exemplaires

